

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4106 - Vendredi 15 Avril 2022 - Prix : 200 Fc

COMMUNE DE MORONI :

Tension maximale, et encore 7 jours de suspense...



ENERGIE

**Sonelec parle d'un problème
de «déclenchement électrique»**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2022**

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 20mn



RENCONTRE ENTRE LE PRÉSIDENT ET LES OPERATEURS ÉCONOMIQUE

Le Modec suggère la création d'une commission sur la vie chère

Trois jours après la rencontre entre le chef de l'Etat et les opérateurs économiques par rapport à la vie chère, le Mouvement des Entreprises des Comores (Modec) a fait le compte rendu devant la presse. Son président Mourad Bazi, persiste et signe que cette crise ne frappe pas seulement les Comores mais le monde entier.

Mourad Bazi, le président du Mouvement des entreprises des Comores (Modec) a fait le point de la rencontre qui a eu lieu samedi dernier entre le chef de l'Etat et les opérateurs économiques. Après avoir rendu hommage au gouvernement et au chef de l'Etat qui, selon lui, a pris cette crise au sérieux, le conférencier a rappelé que ce n'est pas la première fois qu'il y a une vie chère en Union des Comores.

« A titre de rappel, en 2006, la tonne de ciment était à 110.000 FC. Mais hélas, les Comores ne tirent pas une leçon pour l'avenir », dit-il. Selon lui, la crise de la Covid-19, puis la guerre en Ukraine sont entre autres les causes lointaines de cette crise. « La Russie est un grand exportateur de pétrole, engrais et blé. Qui nous dit qu'elle ne va pas, dans un avenir proche, mettre fin à



Mourad Bazi président du MODEC : Photo d'archive).

l'exportation de ses produits », s'interroge-t-il. C'est ainsi que le président du Modec propose la création des chambres froides pour stocker les produits au cas où certains pays coupent leurs vivres.

Parlant de la vie chère, Mourad Bazi révèle que la rencontre de Beit Salam traitait d'une question nationale, et non politique. Pour y remédier, il propose la mise en place d'une commission qui serait composée, entre des ministères de l'Economie, des Finances, de l'Agriculture, des opérateurs économiques et de la présidence et des

parlementaires pour réfléchir sur la lutte contre la vie chère et contre les pénuries. « La rencontre a aussi évoqué la question du dialogue public-privé. Et la mise en place du secrétariat permanent c'est pour bientôt », indique-t-il.

La loi sur la concurrence est aussi évoquée lors de cette rencontre ainsi que les 5,5 milliard de fonds de garantie. Selon lui, cet argent était destiné à plus de 150 commerçants et affirme que seuls 16 d'entre eux en auraient bénéficié. « Cet argent n'appartenait pas à l'Etat mais ce dernier s'est porté garant

auprès des banques qui accordent des prêts. En cas de faillite, la banque saisirait l'Etat qui, à son tour, saisirait le commerçant », précise le président du Modec, tout en pointant du doigt le manque de solidarité entre commerçants car, à ce jour, très peu ont tiré profit de cette opportunité, car chacun aurait préféré passer la commande de son côté, au lieu de travailler ensemble pour des commandes groupées dont le coût de revient serait moins élevé.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs : environnement, climat, gouvernance, sécurité maritime, santé, culture, formation ...

Pour son programme régional « **Renforcement de la résilience et gestion de la réponse aux catastrophes dans la région de l'océan Indien** » financé par l'Union européenne, la COI recherche :

Un agent en appui à la coordination de projet

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »

- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **vendredi 06 mai 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.



Demande de proposition de prix pour la fourniture de service d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes et véhicules de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche des mécaniciens expérimentés pour s'occuper à entretenir et maintenir ses générateurs SDMO et véhicules.

Les mécaniciens ou la société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : PCComoros@peacecorps.gov avant **le 29 Avril 2022**.

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03**.

Mkazi, le 23 Mars 2022

COMMUNE DE MORONI :

Tension maximale, et encore 7 jours de suspense...

Le mois sacré de Ramadan n'a aucun effet sur les ambitions des hommes politiques de la capitale. Depuis plus d'une semaine on assiste à une guerre ouverte entre les deux camps qui s'opposent depuis bientôt 3 ans.

Fatima Abdallah nouvelle maire par intérim, exit Hassan Mohamed Halidi. C'est du moins les conclusions de la motion de révocation adoptée lors d'une session extraordinaire tenue ce jeudi 14 avril au foyer CASM de

Mtsangani. Une session qui risque d'exacerber les tensions entre les deux bords qui se déchirent pour le contrôle de Commune de Moroni.

Tôt dans la matinée, des éléments de la gendarmerie et de la police ont investi les lieux pour empêcher au public d'accéder à l'endroit où se tenait la rencontre. Les journalistes n'ont pu accéder au foyer CASM à l'exception de quelques uns triés sur le volet. Toujours est-il que la session s'est tenue et la motion adoptée par les conseillers présents. Soit 35 en pré-

sentiel et 3 procurations. Une procédure à main levée qui a mis fin au mandat de Hassan Mohamed Halidi et désigné Fatima Abdallah en tant que nouvelle Mairesse de la capitale. La désormais première magistrate de la capitale a 7 jours pour organiser de nouvelles élections.

Peu de temps après la fin de cette session, l'actuel bureau de la Mairie a convié les médias dans une conférence de presse express où les conférenciers ont qualifié de mascarade la motion de révocation. Une procédure viciée à leurs yeux. Si sur

le fond ils ne contestent pas le droit au deux tiers des membres d'engager une telle procédure, c'est la forme qui leur semble non conforme aux dispositions légales et réglementaires.

L'actuel bureau de la commune se dit prêt à toute éventualité à partir du moment où celle-ci respecte les règles de l'art. Dans les prochains jours, on va assister à une nouvelle recombinaison des alliances où les alliés d'hier risquent fort d'être les adversaires de demain. Les desideratas des politiciens de la

capitale ne font que plonger un peu plus l'avenir des habitants dans une profonde incertitude. Pour de nombreux observateurs, les clivages entre le parti Orange et les autres groupes notamment Moroni Pour Tous, ne permettent pas encore de dégager une majorité confortable, puisque un certain nombre de conseillers municipaux changent d'étiquette politique au gré des événements. Ce qui rend ingouvernable la mairie de la capitale.

AS Badraoui

ENERGIE

Sonelec parle d'un problème de «déclenchement électrique»

La direction de la société nationale d'électricité des Comores (SONELC) a tenu une conférence de presse ce jeudi 14 avril en vue d'éclairer l'opinion sur la situation des coupures qui s'intensifient ces derniers temps. A les en croire il n'y a pas vraiment de délestage mais c'est juste un déclenchement électrique qui survient à tout moment.

Comme on l'a constaté ces derniers temps, les coupures électriques s'intensifient dans plusieurs localités. À cet effet, l'attaché du directeur de Sonelec, Faissoil Moussa entouré du directeur adjoint ainsi que des membres de la direction, a tenté d'expliquer la situation. Et selon eux, il n'y a pas vraiment de délestage mais juste un déclenchement électrique qui survient à tout moment et une fois le courant coupé, il se rétablit au bout

d'une heure de temps.

« Le déclenchement électrique est parfois causé par un arbre coupé, un oiseau ou un objet lancé sur les câbles hautes-tensions. Quand les agents ont senti une telle éventualité, ils sont obligés de couper le courant, pour savoir où il y a le problème. C'est ainsi, que cela prend une heure de temps pour rétablir l'électricité. Cela est arrivé surtout le quatrième jour de ramadan. Mais à présent, tout le monde rompt le jeûne avec l'électricité », assure-t-il.

En outre, les conférenciers ont rebondi sur le cas du carburant. « Si la consommation est élevée passant de 70 000 litres habituelle à 79 000 litres par jour. C'est parce qu'on est obligé d'allumer tous les groupes électrogènes. Et cela est dû aux difficultés rencontrées par l'autre société partenaire Innonvent », explique-t-il, avant d'ajouter que « avant on synchronisait avec



Les responsables de SONELEC devant la presse.

l'Innonvent, mais la société a un problème ces derniers temps. Elle n'arrive pas à nous fournir les 3 MW. Raison pour laquelle nous devons faire marcher tous les groupes. Et pour ça, il faut plus une grosse quantité de carburant, d'où

ces 79 000 litres par jour ». Concernant les nouveaux abonnés non encore branchés au réseau, l'attaché de Soilihi Mohamed Djounaid annonce que leurs conteneurs sont bloqués actuellement à l'île Maurice. Pourtant le patron de la

Sonelec avait promis récemment dans un point de presse que dans 15 jours ces matériels seront livrés à Moroni. Les clients doivent encore prendre leur mal en patience.

Nassuf Ben Amad

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Formation des utilisateurs du système de suivi et évaluation du projet Afidev

Une formation de quatre jours destinée aux partenaires du projet d'appui aux filières d'exportation et au développement rural (Afidev) s'est déroulée à l'hôtel Retaj. Ce projet est l'un des projets financés par l'AFD dans le cadre du Plan de Développement France-Comores.

Il vise à redonner à l'agriculture comorienne ses lettres de noblesse et à la repositionner comme un secteur porteur et attractif, générateur d'emplois pour les jeunes et les femmes. Ce projet devra permettre de réunir les conditions d'une plus grande compétitivité face à la concurrence mondiale et d'accompagner l'Union des Comores dans la réforme du climat des affaires. Dans ses composantes il doit fournir un appui à la production durable des cultures de rente (girofle, ylang ylang et vanille) et marai-

nières dans une démarche d'agro-écologie, apporter de la valeur ajoutée, des opportunités de transformation et de commercialisation des cultures de rente et maraichères et enfin fournir un appui à l'organisation des acteurs et au dialogue interprofes-

sionnel.

Pour Eric Force, le coordinateur du projet Afidev, cette formation vise à la mise en place d'un système d'indicateurs d'impact du projet sur ses réalisations, ce qui se fait concrètement sur le terrain. Mais aussi avec

les projets qui n'ont pas de liens directs mais qui sont connectés. Cela pour permettre au projet d'être en cohérence avec l'ensemble de ces acteurs qui vont des acteurs institutionnels comme la Banque Centrale en passant par des groupements

interprofessionnels.

Il s'agit en définitive de former des compétences pour produire des données. En gros c'est d'organiser une base de données dans le cadre d'une plate-forme numérique. L'outil de collecte des données qui sera utilisé, est l'application Kobo-toolbox. Son origine, son fonctionnement, son avantage par rapport aux autres outils (collecte des données à l'aide des Smartphones et l'ordinateur en utilisant Kobo-toolbox) ont été largement expliqués aux participants et cela dans l'optique de son utilisation dans le cadre du projet Afidev.

On peut espérer que cette formation sera effective dans la durée, la mesure où la plupart des projets initient des plateformes et autres bases de données mais qui ne survivent pas après la clôture de ces derniers, faute de moyens pour le suivi.



Mmagaza

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Les agriculteurs veulent plus d'accompagnement

5 jours après la réunion avec le chef de l'Etat et le secteur privé, la chambre d'agriculture est revenue sur la lutte contre la vie chère. Selon eux, les ressources sont là et ne demandent qu'un accompagnement de l'Etat pour améliorer les choses.

Devant la presse mercredi 13 avril dernier, la Chambre d'agriculture est revenue sur la rencontre entre le secteur privé et le chef de l'Etat. D'après son président Abdillah Msaidie, 4 points majeurs ont fait l'objet de cette réunion à savoir le dialogue public-privé lancé depuis août 2020, l'épineuse question de la vie chère, la loi sur la concurrence et la crise économique engendrée par la guerre en Ukraine. Cette réunion a démontré que le chef de l'Etat suit de près la situation actuelle et qu'il s'engage à trouver des solutions pérennes. Au cours de la discussion, l'on a constaté un vide lié à la vie chère car il y a les produits importés et locaux. « Nous avons connu des moments difficiles liés à la production, à savoir le passage de Kenneth, la sécheresse, etc. Ce qui n'a pas rendu les choses faciles mais également d'autres s'amuse à monter les prix. Beaucoup de

paramètres sont à prendre en compte. Des idées ont préconisées notamment l'achat groupé et le stockage des produits pour prévenir le futur. La chambre d'agriculture a demandé l'accompagnement des producteurs locaux et les encadrer pour mieux produire afin d'éviter la dépendance extérieure », explique-t-il. « La covid nous a beaucoup appris que nous pouvons mieux faire et manger local. Cependant le manque le suivi, le fait que nous n'avons pas de prévision, a fait que nous demandons alors l'accompagnement du gouvernement et que nous soyons impliqués dans les discussions pour une autosuffisance alimentaire », poursuit-il.

Quant au président des pêcheurs à Ngazidja Ouledi Chanfi Mohamed, il a expliqué que cette flambée des prix du poisson est causée par les détaillants. Pour la seule raison qu'il n'y a pas d'accompagnement. A titre d'exemple, le projet Swiofish a permis d'avoir des chambres froides. À Ngazidja, il y a eu 6 chambres froides, trois seulement sont encore actives, un à Moroni qui ne fait que de la glace et deux à Mbajini. « À l'heure où je vous parle, Mbajini est la seule région qui a pu s'organiser pour ce mois sacré pour la conservation des



poissons à cout réduit », avance-t-il. Le comité a juste sollicité l'accompagnement de l'Etat pour la vente et jusqu'à présent, rien n'est fait. « À l'heure actuelle, la chambre froide de Chindini a 7 tonnes de poissons, conservés depuis le début du mois et aujourd'hui, ils n'ont pas des clients. L'on nous parle d'aides et des projets, mais où vont-ils », déplore celui qui pense haut et fort que les ressources sont là, seule l'accompagnement et suivi font défaut.

De son côté, la présidente de la filière maraichère (SNAC) Mariama Soilihi indique que le projet Concours de Plan d'Affaires ne répond pas aux besoins de l'agriculteur comorien. Selon elle, le niveau des agriculteurs n'atteint pas encore le degré du parchemin du CPA. « Ceux qui ont conçu la brochure du CPA en demandent trop. Car celui qui vit au village se décourage vite à cause de la paperasse exigée. Certains même ne savent quels documents fournir. Il est à rappeler

que le projet « un jeune, un emploi » parle aussi de l'agriculteur. Nous demandons qu'une étude soit faite pour permettre à ce dernier de s'épanouir et de créer des emplois dignes de ce nom », interpelle-t-elle tout en invitant le ministère de l'agriculture à se réveiller. « Au départ, nous avons eu des vulgarisateurs pour le suivi et la formation. Maintenant nous ne voyons personne, c'est trop bureaucratique », lance-t-elle.

Andjouza Abouheir



**PEACE CORPSCOMOROS
VACANCY ANNOUNCEMENT**

The United States Peace Corps Comoros seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Back-Up Peace Corps Medical Officer (Back-Up PCMO) based in Moroni, Comoros. The Back-Up PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps PCMO in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

The full position submission requirements the terms of reference are available upon request by sending an email to PCComoros@peacecorps.gov. All applications should be submitted electronically and in English to PCComoros@peacecorps.gov with "PCMO-Comoros" in the subject line by **11:30 am Friday, May 20th, 2022**.



**CORPS DE LA PAIX AUX COMORES
APPEL D'OFFRES**

Société de gardiennage et de sécurité pour les bureaux et les résidences de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix Américain a l'intention d'offrir un contrat à prix ferme pour une société de sécurité et de surveillance des bureaux et des résidences de Corps de la Paix.

La société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivante: PCComoros@peacecorps.gov avant le **20 mai 2022 à 11H 00**. Aucune soumission en retard ne sera acceptée.

Pour demander une visite des sites, veuillez contacter Mr Yasser Mchangama à ymchangama@peacecorps.gov ou au **+269 360 01 04**. Toutes les questions concernant la demande de devis peuvent être adressées à Ahmed Zaki au **269 360 01 03**.

SOCIÉTÉ

A Mohéli, 3 contrôles physiques en 4 mois pour les enseignants du public

Du contrôle physique, encore du contrôle. En seulement 4 mois, les enseignants des écoles publiques viennent de subir leur 3ème contrôle physique. Et cette fois-ci en présence du Ministre de l'éducation. Certains enseignants fustigent le manque de communication pour ce travail, pourtant important mais qui est devenu agaçant.

Après Ngazidja et Ndzouani c'était le tour des enseignants de Mwali de subir un contrôle par les autorités ministérielles. Trois jours ont suffi pour faire ce travail qui a débuté le jeudi dernier dans l'île. Le Ministre de l'éducation Nationale Djaanfar Salim Allaoui a fait le déplacement lui-même à Mohéli pour superviser ce travail d'assainissement du fichier des enseignants du public. Le Ministre dit vouloir connaître le chiffre réel des personnes qui exercent ce métier d'enseignant et comment elles le font en rapport avec le nombre d'heures prévues par les textes pour chaque enseignant du primaire, du collège et du lycée.

« Des enseignants ont fait le choix d'aller s'installer en France



Contrôle Physiques à Moheli.

ou ailleurs mais ils continuent de percevoir des salaires alors que d'autres travaillent bénévolement » a déploré le Ministre devant les autorités insulaires de l'éducation en présence de l'équipe de contrôle à l'école primaire de Bangoma. Et lui d'ajouter que l'enseignant qui

n'aurait pas été contrôlé aura son salaire suspendu.

Sauf que l'information d'un contrôle physique le jeudi à l'école primaire de Bangoma pour tous les enseignants de la préfecture du centre était mal passée. Plusieurs instituteurs et professeurs n'étaient pas

au courant. « Ce n'est pas normal ce qu'ils font, nous devons être bien informés à l'avance avant de procéder à ce contrôle, moi je ne voulais pas venir mais ce sont les coups de téléphones incessants qui m'ont fait changer d'avis » déplore un professeur de mathématique au lycée de

Fomboni. D'autres l'ont appris à la dernière minute pourtant cette commission n'avait que 3 jours pour sillonner l'île. C'est pour dire que le risque qu'un enseignant ne soit pas contrôlé alors qu'il existe bien.

Le lendemain, le ministre de l'éducation et son équipe se sont rendus à l'école primaire publique de Wanani dans la région de Djando avant de terminer sa tournée samedi à l'école primaire publique de Nioumachoi dans la région de Mledjelé. « Nous ne faisons pas ce contrôle pour vous embêter. C'est une décision prise par le gouvernement pour évaluer votre situation avant de répondre à vos exigences » explique Djaffar Salim faisant allusion aux revendications des enseignants pour la nouvelle grille indiciaire. Laquelle grille a été présentée en conseil des ministres de ce mercredi 13 avril et sera réexaminée avant que le conseil s'y prononce. C'est à Nioumachoi que le Ministre a promis de soutenir de toute son énergie les revendications des enseignants.

Riwad

AVIS D'APPEL D'OFFRES



Pays: MAURICE – Océan Indien

Nom du Projet: SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2)

Numéro du Crédit.: IDA-Grant Number D1720

Intitulé du Marché: Fourniture et livraison de kits CMM sérigraphiés pour la composante CTOI dans le cadre du projet SWIOFish2

N° de l'Appel d'offres ICB-001-2022-COI/ SWIOFish2 / NCS4_CF1

Référence. SW2/Y4-NCS001

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2) – Projet Régional et a l'intention d'affecter une partie du montant de financement pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à la fourniture et livraison de kits CMM sérigraphiés pour la composante CTOI dans le cadre du projet SWIOFish2.

2. La COI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et livraison de kits CMM sérigraphiés pour la composante CTOI dans le cadre du projet SWIOFish2 composée d'un seul lot indivisible (les offres partielles ne sont pas recevables) pour une livraison aux Seychelles

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de janvier 2011 et révisée en juillet 2014 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les sou-

missionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés. En outre, veuillez-vous référer aux paragraphes 1.6 et 1.7 énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de la Commission de l'océan Indien à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en anglais sera envoyé par email à tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous en mentionnant clairement les coordonnées complètes du Soumissionnaire (raison sociale, adresse, email, téléphone).

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 25 mai 2022 à 10 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 25 mai 2022 à 10h15mn (heure mauricienne)**.

7. Toutes les offres doivent être accompagnées d'« une Déclaration de garantie de l'offre » conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres. Les offres resteront valables pendant 91 jours à compter de la date limite de leur soumission.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Blue Tower, 4ème étage,
Mr. Innocent Lalao Miada, Chef du Service des marchés et contrats
Rue de l'Institut, Ebène, Maurice
T.: (+230) 402 61 00
e-mail: innocent.miada@coi-ioc.org; cc:njiva.r@coi-ioc.org
Web site: commissionoceanindien.org

CAN 2023

La CAF dévoile les chapeaux des éliminatoires

Après l'annonce de la date du tirage, la Confédération africaine de football (CAF) a officiellement dévoilé ce mardi la composition des chapeaux des éliminatoires.

Quatre chapeaux établis sur la base du dernier classement FIFA ont été dévoilés par l'instance faitière. À l'issue du tirage au sort prévu le 19 avril, les 48 prétendants pour la phase finale de la CAN 2023 seront repartis en 12 groupes de quatre équipes.

Classées au 128ème rang mondial, les Comores sont logées dans le chapeau 3. Les protégés de Younes Zerouk auront seulement des adversaires issus des chapeaux 1, 2 et 4. Ils sont ainsi assurés par exemple de ne pas croiser le chemin de la Mauritanie de leur ex-sélectionneur Amir Abdou.

Les 1ers et 2èmes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale, prévue en Côte d'Ivoire du 23 juin au 23 juillet 2023. À l'exception du groupe du pays organisateur dont, de plus des Eléphants, un seul ticket reste à pourvoir. Suspendus par la FIFA, le Kenya et le Zimbabwe figurent néanmoins dans les chapeaux pour le tirage. La CAF précise que leur participation est conditionnée par une levée de

leur suspension.

Ils seront considérés comme forfaités si aucune réhabilitation n'est faite à deux semaines de leurs premiers matchs. Leurs groupes seront alors composés seulement de trois équipes. Ainsi, pour le tirage au sort du 19 avril, les deux équipes ne pourront pas figurer dans le même groupe.

Chapeaux – Tirage au sort des éliminatoires CAN 2023

Chapeau 1 : Sénégal, Maroc, Nigéria, Égypte, Tunisie, Cameroun, Algérie, Mali, Côte d'Ivoire (hôte), Burkina Faso, Ghana et RD Congo.

Chapeau 2 : Afrique du Sud, Cap-Vert, Guinée, Gabon, Bénin, Ouganda, Zambie, Congo, Guinée équatoriale, Madagascar, Kenya et Sierra Leone

Chapeau 3 : Namibie, Mauritanie, Guinée-Bissau, Niger, Libye, Mozambique, Malawi, Togo, Zimbabwe, Gambie, Angola et les Comores

Chapeau 4 : Tanzanie, Centrafrique, Soudan, Rwanda, Burundi, Éthiopie, Swaziland, Lesotho, Botswana, Liberia, Soudan du Sud et Sao Tomé & Príncipe.



ARAB CUP L'UAFSA dévoile le calendrier 2022 de ses compétitions

Après un retour marquant en 2021, l'Union des associations arabes de football (UAFSA) a dévoilé le calendrier de ses compétitions pour l'année 2022.

Réuni mercredi soir au siège de l'institution à Djeddah, le Comité Exécutif de l'UAFSA a approuvé divers programmes visant à développer le football dans le monde arabe mais aussi les compétitions qui seront organisées pour l'année

2022.


Au total, l'UAFSA prévoit d'organiser cinq tournois dans deux pays membres. L'Arabie Saoudite va accueillir quatre compétitions sur son sol. Il s'agit du Beach Soccer, deux tournois futsal pour des équipes nationales et aussi des clubs et enfin, l'Arab Cup U20. L'édition précédente de cette dernière avait eu lieu en Égypte.

Enfin, future hôte de la CAN U17 2022, l'Algérie va accueillir en août l'Arab Cup U17. Des compétitions qui permettront aux divers équipes nationales des Comores de

mieux se préparer pour les prochains éliminatoires de CAN de leurs catégories.

Calendrier 2022 de l'UAFSA :
19 au 29 juin : Arab Futsal Championship
1er au 7 juillet : Arab Futsal Clubs Cup
20 juillet au 5 août : Arab Cup U20
23 août au 8 septembre : Arab Cup U17, en Algérie
1er au 7 octobre : Arab Beach Soccer Championship.

Boina Houssamdine



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

PPAPPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour acquisition de trois (3) Groupes Électrogènes neufs et de six (6) radiateurs neufs

Date de la Publication 29/03/2022

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

Fourniture de trois (3) groupes électrogènes neufs et de six (6) radiateurs neufs

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante : informations.sonelec@gmail.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de :

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : procurement.sonelec@gmail.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des marchés publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte de cinq entreprises sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présen-

tation de la société

Registre de commerce
 Quitus fiscal de l'année 2021
 Déclaration de non faillite
 Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.
 Attestation de capacité délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au **plus tard le 15/04/2022 à 09 heures des Comores**. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/04/2022 à 10 heures** à la « SONELEC ».